

# DIPLÔME D'UNIVERSITE ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ 2026

Accessible en formation continue



## LE DIPLÔME

Créé en 2015 à Angers et en 2024 à Lyon et à Toulouse, le DU Accompagnement à la Parentalité est un partenariat entre l'Université d'Angers, l'AFCCC, la Fédération Française des Espaces de Rencontre Enfants-Parents (FFER) et des écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment.

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. De la création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, la formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualité d'accompagnement des familles.

Le Diplôme d'Université Accompagnement à la parentalité a pour but d'accompagner les professionnelles à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.



## LES OBJECTIFS

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité



## LES PARTENAIRES

La FFER tête de réseau nationale pour les espaces de rencontre avec plus de 160 associations et établissements publics adhérents est aussi un organisme de formation reconnu par les professionnels et certifié Qualiopi. Ses bureaux administratifs sont à Toulouse.

L'IFRASS et INKIPIT forment aux métiers du social, du sanitaire et de l'encadrement au sein d'organisations apprenantes qui assurent avec succès la formation d'étudiants et de professionnels compétents et engagés.



## LE PUBLIC VISÉ

Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Éducateur de jeunes enfants/Éducateur spécialisé/Assistant de service social
- Intervenant/accueillant en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller conjugal et familial/Conseiller en Économie sociale et familiale
- Médiateur familial
- Sage-femme/ Infirmière-puéricultrice
- Orthophoniste/Psychomotricien
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant en milieu scolaire (Professeur des écoles, CPE, infirmière, assistante sociale ...)



## LES PLUS DE LA FORMATION

- Une équipe de formateur-trices expérimentée
- Un accompagnement au plus près de vos projets, avec des apports théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional
- Une Université reconnue pour son travail sur la Parentalité et des partenaires locaux de qualité

### Inscriptions :

du.formation@ffer.org  
09 87 70 46 38

### Lieu de formation :

31100 TOULOUSE

### Responsable de formation Toulouse :

Emmanuelle MORAËL  
du.formation@ffer.org

### Sites :

www.univ-angers.fr  
www.afccc.fr  
www.ffer.org  
www.ifrass.fr  
www.inkipit.org



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent
- Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.



## PROGRAMME

### Module 1

#### Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**22 et 23 janvier 2026**

### Module 2

#### Les processus en jeu dans le devenir parent

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
nées en présentiel  
**19 et 20 février 2026**

### Module 3

#### Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**19 et 20 mars 2026**

### Module 4

#### Les processus en jeu en situation de handicap -

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**16 et 17 avril 2026**

### Module 5

#### Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**10 et 11 septembre 2026**

### Module 6

#### Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**8 et 9 octobre 2026**

### Module 7

#### Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes

7h en distanciel  
asynchrone

Présentiel : 10,5h et 3,5h  
analyse des pratiques  
professionnelles  
**5 et 6 novembre 2026**

### Module 8

#### Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets -

7h en distanciel

Présentiel : 14h  
**17 et 18 décembre 2026**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Organisation de la formation :

- Durée : 205 heures de formation dont 56h en distanciel, 112 h en présentiel, 35h de stage et 2h de tutorat. Prévoir au moins 80 heures de travail personnel complémentaire.
- Intervenants : enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

### Validation :

- Dossier thématique écrit en rapport avec le projet et préprojet écrit à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux écrits valident la première partie et permettent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, présentation orale devant un jury et rapport écrit de l'élaboration du projet d'accompagnement à la parentalité

### Modalités pratiques :

- **Demandes d'inscription** : mail avec CV, LM, attestations diplôme et emploi à : du.formation@ffer.org ou sur le site de l'Université d'Angers du 4 mai au 4 juillet 2025
- **Nombre de stagiaires** : entre 18 et 21 personnes
- **Coût de la formation** : 3400 € (+ 175€ droits d'inscription universitaire 2024/2025)
- **Coût du module** : 460 € par module : possibilité de s'inscrire aux 4 modules 1 à 4. Les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis indépendamment de la formation complète.

Cette formation n'est pas éligible au CPF